

**BAREME DE REMUNERATION CONCERNANT LA VENTE DE
LOCAUX A USAGE D'HABITATION,
DES LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL,
DES TERRAINS A BATIR, DES FONDS DE COMMERCE.**

LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL (mandat simple)*

Jusqu'à 200 000 €	9.000 € TTC de la vente,
Au-delà de 200 000 €	4,5 % TTC de la vente.

LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL (mandat exclusif ou accord)*

Jusqu'à 225 000 €	9.000 € TTC de la vente,
Au-delà de 225 000 €	4 % TTC de la vente.

TERRAINS A BATIR

9 900 TTC de la vente.

T.V.A. AU TAUX DE 20,0%

Nos honoraires sont exigibles le jour de la vente définitive constatée par acte notarié.
Les commissions de vente sont incluses dans le prix affiché à la charge de l'acquéreur (*sauf disposition contraire au mandat*).

Les montants sont arrondis à la centaine d'euro inférieure.

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème ne sont pas cumulatifs.

** Barème applicable à compter du 16/05/2018*

Toutes transactions immobilières

04 bis square des Artistes – 95520 OSNY - Tel : 01.30.38.23.91

Mail : agence.lebail@wanadoo.fr

S.A.S.U. au capital de 7 500 Euros – RCS Pontoise 442 902 904

CP N°795 délivrée par la préfecture du Val d'Oise – Garantie financière QBE France 12, Place Vendôme 75001 PARIS